

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la FRUQ
du 13 novembre 2013 (AG-017)
à la salle 2410 du siège social de l'Université du Québec,
à compter de 10h00.**

Sont présents :

Comité exécutif :

Georges Arcand, président
Francine David, vice-présidente à la trésorerie
Réjean Martin, vice-président intérimaire au secrétariat
Pierre Laplante, responsable du dossier des assurances collectives
Florent Vignola, responsable de dossier des régimes de retraite

Représentants des associations affiliées :

Association du personnel retraité de l'UQAM (APRÈS L'UQAM) :

Francine David, Anne-Marie Roland

Association des personnes retraitées de l'INRS (APRES-INRS) :

Jean-Pierre Fortin, Michel Leclerc, Magella Cantin

Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM) :

Yvon Pépin, Robert Anderson, Gilles Gauthier

Association des retraités de l'ÉNAP (ARENAP) : Francine Deschênes

Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC) : Ghislain Laflamme

Association des retraités de l'UQAR (ARUQAR) : Réjean Martin

Association des retraités de l'UQAT (ARUQAT) : Serge Tessier

Association des retraités de l'UQO (ARUQO) : Jacques-André Lequin

Association des retraités de l'UQ (ARUQSS) :

Georges Arcand, Hélène Laplante

Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR) :

Suzanne Camirand, Jean-Claude Montplaisir

Invités : Denise l'Archevêque (ARTELUQ), Louis Barbeau, Gaétan Naud

Absences : Jean A. Roy, délégué de l'ARUQAR, Louise Houle, déléguée de l'ARUQTR.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'adhésion à la FRUQ de l'Association des retraités de la TELUQ (ARTELUQ)
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2012
5. États financiers de la FRUQ
 - 5.1. État des produits et des charges 2012-2013
 - 5.2. Nomination d'un vérificateur interne pour l'année 2013-2014
 - 5.3. Cotisation des associations affiliées pour l'année 2014-2015 et soutien aux associations éloignées
 - 5.4. Prévisions budgétaires 2013-2014
6. Ratification des actes posés par le Comité exécutif
7. Rapports des responsables des dossiers majeurs
 - 7.1. Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite
 - 7.2. Rapport du responsable du dossier des assurances collectives
8. Modifications aux statuts et règlements généraux de la FRUQ
9. Rapport annuel 2012-2013 (Georges Arcand)
10. Élections et nominations au Conseil d'administration
 - 10.1. Élection pour le poste de la vice-présidence au secrétariat
 - 10.2. Élection pour le poste de la vice-présidence à la trésorerie
 - 10.3. Désignation pour le poste de responsable du dossier des régimes de retraite
11. Désignation de trois délégués au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC)
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue du président

Le président, monsieur Georges Arcand, souhaite la bienvenue aux participants. Il les invite à se présenter à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Ghislain Laflamme, avec l'appui de Robert Anderson, il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté par le Comité exécutif, incluant les modifications apportées en séance.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Demande d'adhésion à la FRUQ de l'Association des retraités de la TELUQ (ARTELUQ)

Georges Arcand présente la demande de l'ARTELUQ et informe les participants que toutes les conditions d'adhésion ont été respectées. Denise L'Archevêque, présidente de l'ARTELUQ, indique que son association compte actuellement 60 membres.

Attendu :

- les dispositions de l'article 2.2 des Statuts et règlements relatif à une demande d'admission d'une association de retraités d'un établissement du réseau de l'Université du Québec;
- la transmission officielle d'une demande d'adhésion accompagné de toutes les pièces exigées selon l'article 2.2 des Statuts et règlements;
- la recommandation du Comité exécutif;

Sur proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui de Magella Cantin, il est résolu que l'Association des retraités de la TELUQ (ARTELUQ) soit reconnue comme une association affiliée de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ).

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2012 (AG-016), tel que modifié en séance.

Sur proposition de Robert Anderson, avec l'appui de Suzanne Camirand, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2012, tel que modifié en séance.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Suite à cette adoption, le président apporte les suivis aux points suivants de l'ordre du jour de l'assemblée générale de novembre 2012 :

8.1. : Les retraités de la CARRA :

Les démarches auprès de l'Université du Québec n'ont pas permis d'obtenir le nombre de retraités de la CARRA à l'UQ car les données de l'ensemble des constituantes ne sont pas disponibles. Suite aux informations et aux discussions sur ce sujet, une demande d'information devrait être transmise directement à la CARRA.

Sur proposition de Florent Vignola, avec l'appui de Jean-Louis Fortin, il est résolu de demander à la CARRA de nous transmettre les informations disponibles sur le nombre de retraités de l'UQ inscrits à la CARRA.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10 : Réflexion sur les bienfaits et l'importance de la FRUQ

Le président rappelle que cette rencontre d'échanges se tiendra en après-midi.

5. États financiers de la FRUQ

5.1. État des produits et charges 2012-2013

Attendu :

- les dispositions de l'article 3.1 2 des Statuts et règlements généraux précisant le rôle et les pouvoirs de l'Assemblée générale;
- le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie de l'état des produits et des charges de l'exercice 2012-2013;
- le rapport d'examen des livres comptables et des états financiers par le vérificateur interne;
- la recommandation favorable du Comité exécutif ;

Sur proposition de Hélène Laplante, avec l'appui de Denise L'Archevêque, il est résolu d'adopter l'état des produits et des charges de l'exercice 2012-2013. Résolution adoptée à l'unanimité.

5.2. Nomination d'un vérificateur interne pour l'année 2013-2014

Attendu :

- les dispositions de l'article 3.1.2. des Statuts et règlements généraux précisant le rôle et les pouvoirs de l'Assemblée générale;
- la recommandation favorable du Comité exécutif ;

Sur proposition de Denise L'Archevêque, avec l'appui de Francine Deschênes, il est résolu de nommer monsieur Raymond Brulotte à titre de vérificateur

Interne de la FRUQ pour l'année 2013-2014. Monsieur Raymond Brulotte se dit disposé à assumer cette fonction.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5.3. Cotisation des associations affiliées pour l'année 2014-2015

Attendu :

- les dispositions de l'article 3.1.2 des Statuts et règlements généraux précisant le rôle et les pouvoirs de l'Assemblée générale;
- les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie;
- la décision prise à l'Assemblée générale en 2013 de fixer à l'avenir la cotisation des associations affiliées une année à l'avance, afin de faciliter pour les associations l'établissement des prévisions budgétaires ;
- la recommandation du Comité exécutif ;

Sur proposition de Ghislain Laflamme, avec l'appui de Jacques-André Lequin, il est résolu de maintenir à 4\$ par membre cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées pour l'exercice 2014-2015.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5.4. Prévisions budgétaires 2013-2014

Attendu :

- les dispositions de l'article 3.1.d) des Statuts et règlements généraux précisant le rôle et les pouvoirs de l'Assemblée générale;
- les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie;
- la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition de Serge Tessier, avec l'appui de Denise L'Archevêque, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2013-2014 telles que déposées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Le document sur le soutien aux associations éloignées sera réexpédié aux membres de la FRUQ.

6. Ratification des actes posés par le Comité exécutif

Attendu que l'article 3.1.2 des Statuts et règlements stipule que l'Assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs;

Sur proposition de Michel Leclerc, avec l'appui de Jean-Claude Montplaisir, il est résolu de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier mandat écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité

7. Rapports des responsables des dossiers majeurs

7.1. Rapport 2012-2013 du responsable du dossier des régimes de retraite

Le responsable du dossier des régimes de retraite, Florent Vignola, présente le rapport déposé souligne et y apporte quelques compléments d'information.

Il rappelle que le Régime de retraites de l'Université du Québec (RRUQ) devra déposer une évaluation actuarielle le 31 décembre 2013 et que le rapport du Groupe de travail sur le financement et la pérennité du Régime (GTFP) a été déposé en juin dernier. Ce rapport sera disponible sur le site web de la FRUQ.

Le rapport du GTFP ne touche pas les retraités actuels, il comporte des scénarios d'amendements pour les participants actifs et que ces amendements seront négociés au CIRAC, où nous avons des observateurs.

Enfin, monsieur Vignola indique qu'il termine son mandat et qu'il s'agit de son dernier rapport.

De plus, il a recommandé au comité exécutif de nommer monsieur Gaétan Naud, qui connaît bien ce dossier, pour le remplacer à titre de responsable du dossier des régimes de retraite.

L'assemblée accepte ce rapport et confirme la nomination de monsieur Gaétan Naud à titre de responsable du dossier des régimes de retraite.

7.2. Rapport 2012-2013 du responsable du dossier des assurances collectives

Le responsable du dossier des assurances collectives, monsieur Pierre Laplante, présente son rapport et rappelle que le document: *Étude comparative des couvertures d'assurance maladie pour les retraités de 65 ans et plus*, de même qu'un diaporama résumant cette étude, sont disponibles sur le site de la FRUQ. En résumé, la couverture offerte par l'AQRP-La Capitale semble être le meilleur choix pour la plupart des retraités de 65 ans et plus; cependant, chacun doit faire un choix en fonction de ses besoins particuliers.

Réjean Martin indique que les associations de retraités peuvent conclure une entente avec l'AQRP pour recevoir une partie des cotisations de leurs membres à cette association.

Monsieur Laplante rappelle qu'il est disponible pour rencontrer les associations de retraités et répondre aux questions individuelles des retraités.

Il nous fait part également des principaux sujets discutés aux réunions du Car-tel intersyndical sur les régimes de retraites et les assurances collectives (CIRRAC).

L'assemblée accepte ce rapport et remercie monsieur Laplante pour le travail accompli à titre de responsable du dossier des assurances collectives.

8. Modifications aux Statuts et règlements généraux de la FRUQ (Réjean Martin)

Le vice-président intérimaire au secrétariat, monsieur Réjean Martin, présente les modifications aux Statuts et règlements généraux

Attendu:

- l'article 3.1.2 des Statuts et règlements stipulant que l'Assemblée générale adopte les Statuts et règlements généraux de la FRUQ;
- les modifications proposées dans le document 8b "Modifications aux statuts et règlements" présenté en annexe et corrigé en séance;
- la recommandation du Comité exécutif;

Sur proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui de Suzanne Camirand, il est résolu d'adopter les Statuts et règlements généraux de la FRUQ tels que présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité.

La nouvelle version des Statuts et règlements généraux de la FRUQ sera disponible sur le site Internet de la FRUQ.

9. Rapport annuel 2012-2013

Le président, monsieur Georges Arcand, présente le rapport annuel de la FRUQ 2012-2013.

Attendu:

- l'article 3.1.2.6 des Statuts et règlements stipulant que l'Assemblée générale dispose des rapports du Comité exécutif et des comités formés en vertu de l'article 6;
- la présentation de monsieur Arcand en séance.

Sur proposition de Robert Anderson, avec l'appui de Jean-Claude Montplaisir, il est résolu de recevoir et d'accepter le rapport annuel 2012-2013 tel que déposé et de la faire parvenir aux destinataires habituels.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10. Élections et nominations au Conseil d'administration

En accord avec l'assemblée, monsieur Pierre Laplante agit à titre de président d'élection.

10.1. Élection au poste de la vice-présidence au secrétariat – fin de mandat

Le président rappelle que le titulaire de ce poste a donné sa démission en cours de mandat et que, en conséquence, cette élection vise à pourvoir le poste de la vice-présidence au secrétariat jusqu'à la fin de ce mandat en novembre 2014. Il appelle les mises en nomination.

Suzanne Camirand, avec l'appui de Francine Deschênes, propose la nomination de Réjean Martin à ce poste. Ce dernier accepte d'être mis en nomination. Réjean Martin est élu par acclamation.

10.2. Élection au poste de la vice-présidence à la trésorerie

Le président rappelle que ce poste, d'une durée de deux ans, est maintenant vacant et appelle les mises en nomination.

Denise L'Archevêque, avec l'appui de Francine Deschênes, propose la nomination de Hélène Laplante à ce poste. Cette dernière accepte d'être mise en nomination. Hélène Laplante est élue par acclamation.

10.3. Nomination au poste de responsable du dossier des régimes de retraite

Le Conseil d'administration recommande la nomination de Gaétan Naud au poste de responsable du dossier des régimes de retraites. Gaétan Naud accepte cette nomination.

L'assemblée nomme Gaétan Naud au poste de responsable du dossier des régimes de retraites.

11. Désignation de trois délégués au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC)

Georges Arcand rappelle que la FRUQ peut désigner trois délégués au Comité réseau sur les assurances collectives de ce comité. Pierre Laplante poursuit son mandat. Deux des trois postes sont actuellement vacants.

Le président appelle les mises en nomination.

Hélène Laplante propose Jean Drouin pour compléter le mandat de Jacques-André Lequin, démissionnaire. Jean Drouin a accepté d'être mis en nomination.

Réjean Martin propose la nomination de Suzanne Camirand pour un mandat de deux ans, en remplacement de Louis Barbeau, dont le mandat est terminé. Suzanne Camirand accepte d'être mise en nomination.

L'assemblée nomme Jean Drouin et Suzanne Camirand à titre de délégués au Comité réseau sur les assurances collectives.

12. Varia

Le président informe l'assemblée que monsieur Robert Poliquin sera le nouveau webmestre et que l'hébergement du site Internet de la FRUQ sera assuré par le siège social de l'Université du Québec.

Sur proposition de Georges Arcand, avec l'appui de Réjean Martin, il est résolu de remercier les personnes qui quittent leurs fonctions à la FRUQ et de les féliciter pour le travail accompli.

13. Levée de l'assemblée*

Le président clôt l'assemblée à 12 h 30.



Le président de l'assemblée
Georges Arcand



Le secrétaire de l'assemblée
Réjean Martin

* À la suite de l'Assemblée générale, monsieur André G. Roy, secrétaire général de l'UQ, nous présente un court vidéo faisant état des réalisations marquantes dans les établissements du réseau de l'Université du Québec en 2012-2103.